

LIBERATION.FR 19-3-2010

Amendes requises au procès des Déboulonneurs

A LA BARRE La défense du collectif antipub réclame la relaxe, comme un «signal fort». Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 2 avril.

VICTOR MATET



Le collectif avant l'audience, au palais de justice à Paris. (Victor Matet)

Une semaine après l'audience consacrée à l'audition des témoins, l'heure était aux réquisitions ce vendredi matin au procès des Déboulonneurs devant le tribunal correctionnel de Paris. Des amendes ont été requises contre deux des membres du collectif antipublicitaire, tandis que la relaxe a été demandée pour six autres militants du collectif qui avaient choisi de comparaître volontairement par solidarité.

En 11 procès, les militants anti-pub n'ont jamais obtenu la relaxe. Poursuivi avec Arthur Lutz, informaticien de 29 ans, pour avoir barbouillé des panneaux publicitaires sur les Champs-Élysées en 2008, l'écrivain de 51 ans Yvan Gradis avait prévenu : «*Si le parquet demande la relaxe, ce sera le début d'une révolution pour notre mouvement et un signe fort adressé aux politiques.*» La révolution n'a pas eu lieu. La procureure a en effet requis «*100 jours amende à 30 euros pour Yvan Gradis et 30 jours amende à 10 euros pour Arthur Lutz*». En revanche, elle a réclamé la relaxe pour les six «comparants volontaires» qui avaient participé au barbouillage sur les Champs-Élysées sans être interpellés.

«*Cette décision est surprenante*», a réagi Nicolas Hervé, un des comparants volontaires. «*Que, pour les mêmes faits, on demande de la relaxe pour les uns et des peines assez lourdes pour les autres, ça n'a pas de sens.*» Le tribunal a mis son jugement en délibéré le 2 avril. Et c'est ça et seulement ça qui comptera pour Yvan Gradis : «*Je me fiche et me contrefiche de ces réquisitions*», a-t-il ainsi déclaré ce matin.

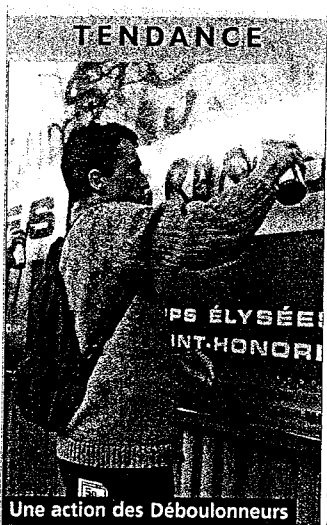
«Soldats de l'intérêt général»

Dès le début de son réquisitoire, la procureure a résumé le procès à sa façon, citant Shakespeare

et son œuvre Beaucoup de bruit pour rien. Avant de reprocher aux militants, qui cherchent à créer un grand débat national sur la place de la publicité dans la société, de se servir du tribunal comme lieu de débat : «C'est un dévoiement de procédure», a-t-elle déplorée.

A Shakespeare, Me William Bourdon, l'avocat de la défense, a répondu dans sa plaidoirie par une phrase de l'écrivain Georges Bernanos : «Il faut beaucoup d'indisciplinés pour faire un peuple libre.» Il a cherché à démontrer que les actes de «désobéissance civile» du collectif ne relevaient pas de la délinquance et que les Déboulonneurs avaient un rôle de «soldats de l'intérêt général.»

Avant la fin de l'audience, Yvan Gradis a tenu à s'exprimer devant le président du tribunal. Une dernière occasion de justifier son action. «Je ne suis pas un barbouilleur compulsif. Après 58 actes de barbouillage, j'aimerais pouvoir arrêter. Mais si je continue, c'est de la faute de la publicité.» Et d'essayer d'influer sur le futur jugement en promettant de changer de mode d'action en cas de relaxe. «Si vous nous adressez un signal fort avec votre décision, nous en tirerons les conséquences. Nous ne sommes pas des sales gosses.»



La pub des antipubs

Le collectif des Déboulonneurs lutte contre l'excès de pub dans l'espace public. Et il est en colère. Deux de ses militants passent en correctionnelle vendredi 12 mars pour avoir barbouillé six panneaux de réclame sur les Champs-Élysées en 2008. Ils ont le soutien d'Edgar Morin et citent comme témoin la secrétaire d'Etat à l'Environnement Chantal Jouanno, qui partagerait pas mal de leurs analyses. Les Déboulonneurs estiment que le projet de loi Grenelle 2 sur la réglementation publicitaire est aux antipodes des recommandations du Conseil national du Paysage. Un procès happening. Les antipubs font bien leur pub.

Voir le blog de Guillaume Malaurie

www.nouvelobs.com

LE
← NOUVEL OBSERVEUR
11-3-2010

LA NOUVELLE
REPUBLIQUE
14-3-2010

en bref

Les Déboulonneurs pour l'affichage libre

« La ville de Tours ne compte que trois panneaux d'affichage libre pour les associations, et quelque... 23 panneaux publicitaires, rien que sur la place Jean-Jaurès ! ». Pour les militants du collectif des Déboulonneurs, c'est « assez choquant ». Hier, à 14 h, une trentaine d'entre eux ont recouvert les pubs des arrêts de bus, d'affiches réalisées par leurs soins, où l'on pouvait lire, par exemple : « pub : marée noire sur matière grise ». Cette action était menée dans le cadre de la Semaine de l'environnement.



LA NOUVELLE REPUBLIQUE 14-3-2010